

FLASH INFOS



EDITO DU MAIRE

Le 7 mai dernier, François HOLLANDE a été élu président de la république pour un mandat de 5 ans. Dans une situation économique et financière compliquée, nous lui souhaitons beaucoup de réussite ainsi qu'à son gouvernement qui a été mis en place suite aux élections législatives du 17 juin.

A St Barthélemy, le recensement de la population a été effectué du 19 janvier au 18 février. Comme prévu notre population est en augmentation. Nous attendons toujours le chiffre officiel publié par l'INSEE et qui devrait avoisiner les 1 200 habitants.

Cette augmentation de la population est une bonne nouvelle car elle permet à la commune de bénéficier d'une dotation financière plus importante de l'Etat. Cela se traduit également par une hausse des effectifs dans nos écoles. En janvier 2012 il y avait 130 élèves inscrits dont 52 à l'école « notre Dame de joie » et 78 à l'école « les hirondelles ». Après la création d'un demi-poste en 2011 à l'école « notre Dame de joie », l'inspection académique vient d'attribuer un poste supplémentaire qui se traduit par l'ouverture d'une 4^{ème} classe à l'école publique «les hirondelles » pour la rentrée de septembre.

Le Conseil Municipal a décidé de reporter le projet « pôle enfance » que nous avions prévu de construire au cours de notre mandat (nous l'avons d'ailleurs inscrit dans le plan de Région-pays 2009-2012). La difficulté étant de trouver l'emplacement idéal et même si, actuellement, nous sommes en cours d'acquisition d'un terrain avec la SCI LOLA (Jacques Lavenant) nous ne sommes pas certains que toutes les conditions soient réunies pour accueillir ce futur local. La réflexion continue au sein du Conseil Municipal et en tout état de cause, il nous faudra attendre le prochain contrat de « région-pays » 2013-2015 pour inscrire à nouveau le projet et bénéficier des éventuelles subventions.

Nous avons annoncé pour cette année, les travaux d'aménagement de la rue de la poste et la rue du stade. Ceci se fera mais avec un léger décalage sur fin 2012 et courant 2013. L'aménagement de la rue de la mairie (jusqu'à la sortie d'agglomération) fait aussi partie de nos engagements. Le Conseil Municipal a décidé de lancer les travaux pour 2013 afin que le conseil général puisse faire le tapis d'enrobé prévue également en 2013. Un dossier de demande de subvention sera déposé au conseil général avant le 1^{er} octobre prochain.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) n'est toujours pas validé. Il a pris une nouvelle fois du retard. Après l'étude de zonage des eaux pluviales, il a fallu lancer une étude sur l'assainissement collectif et notamment sur la future station d'épuration. Un système de traitement avec filtres plantés de roseaux devrait être retenu. Ce futur projet devra être inscrit dans le PLU ainsi qu'un planning de réalisation. Une dernière réunion avec les services de l'état doit avoir lieu en septembre prochain avant de soumettre le dossier au Préfet pour valider et officialiser le PLU.

Pour votre information, je rappelle qu'il est désormais interdit de procéder au brûlage de déchets quel que soit la période de l'année, l'importance et le type de déchets (voir Ciculaire du 18 novembre 2011 affichée en mairie ou sur le site de la préfecture du morbihan). Tout contrevenant s'expose à une contravention et cela même s'il n'y a aucun danger apparent. La déchetterie de Kerledorze est à votre disposition pour déposer vos différents déchets. Les déchets verts, arbres et arbustes peuvent être acceptés également au dépôt de St Guen.

Je vous souhaite à tous un bon été
Noël MAHO

DANS CE NUMÉRO :

<i>Edito du Maire</i>	1
<i>Le CIAS Présence Verte</i>	2
<i>Résumé des principales décisions du Conseil Municipal du 1er semestre 2012</i>	3
<i>Prévention routière des Seniors</i>	5
<i>Locations</i>	6
<i>Conseil Municipal Enfants</i>	6
<i>Transport Scolaire</i>	
<i>Art dans les Chapelles</i>	
<i>Accueil de loisirs Centre Culturel</i>	7
<i>Chèques Sport</i>	
<i>Arts Plastiques et Théâtre</i>	8
<i>Mil Tamm</i>	

**SENTIER
DE RANDONNÉE**

**INAUGURATION LE MATIN
DIMANCHE 9 SEPTEMBRE**

Création d'un nouveau sentier de randonnée d'environ 13 km, baptisé « Le Chemin des Ecureuils « henten ar c'harh koad » en breton. Le départ du circuit se fait sur le parking de la Mairie.



LE C.I.A.S (Centre Intercommunal d'Action Sociale) de BAUD Communauté.

Le CIAS gère le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile.
Ce service, hébergé à la Maison du Développement Economique de BAUD est destiné :



- aux personnes de 60 ans et plus
- aux personnes handicapées
- aux personnes nécessitant une aide au retour à domicile après hospitalisation et/ou sur prescription médicale

Les intervenantes (aide à domicile) sont de vraies professionnelles. Certaines sont titulaires du D.E.A. V.S. (Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale), d'autres sont en cours de formation en vue de l'obtention du D.E.A.V.S. Ces formations sont indispensables pour répondre au mieux aux nouveaux besoins.

PROCEDURE

Pour toute demande d'aide à domicile, vous devez contacter le CIAS de BAUD Communauté au 02 97 08 00 10.

Toute demande d'intervention du service par une personne âgée, son représentant légal ou sa famille, entraîne systématiquement une visite de la responsable au domicile.

Elle a pour mission d'évaluer les besoins de la personne selon la perte d'autonomie et de constituer un plan d'aide individuel.

Compte tenu de ce diagnostic et de la situation administrative du demandeur, elle sollicite l'éventuelle prise en charge soit auprès de la caisse de retraite du demandeur, soit à l'aide sociale ou auprès du conseil général pour l'APA.

Le service fonctionne de 8h00 à 20h00 et 365 jours par an. Les week-ends et jours fériés, les interventions sont plus restreintes.

Le CIAS assure la continuité du Service d'Aide et d'Accompagnement à domicile ainsi, un remplacement est proposé en cas d'absence de l'aide à domicile habituelle.

LES MISSIONS DE L'AIDE A DOMICILE

Aide à la personne : Aide à l'hygiène, aide au repas, accompagnement dans les sorties

Aide matérielle : *Le ménage :* l'aide à domicile assure l'entretien courant du logement : à condition qu'il ne présente aucun danger particulier. (*Le linge, les courses*)

Aides aux tâches administratives : Classement des papiers, aide au courrier...

Pour tout renseignement, contacter le secrétariat de 9 H à 12 H 00 et de 14 H 00 à 17 H 00 du lundi au vendredi

Partenariat entre le CIAS de BAUD et le service de télassistance Présence Verte
La Télassistance Présence Verte apporte sa contribution au projet global de maintien à domicile piloté par le service d'aide à domicile du CIAS de BAUD.

Fonctionnement

C'est un service d'aide à distance fonctionnant 24 h /24 et 7 jours / 7 facilitant le maintien à domicile des personnes âgées, dépendantes ou fragiles.

Procédure de secours : déclenchement de l'alarme en appuyant sur un médaillon ou un bracelet-montre doté d'un système de détection automatique des chutes, réception immédiate du signal par une centrale d'écoute qui rappelle au domicile pour évaluer la situation et prévenir si besoin le réseau de solidarité (voisins, famille...) et/ou les services d'urgence.

Prévention Santé et lutte contre l'isolement

Dans le cadre de la *Prévention Santé* ce système permet de limiter les risques secondaires liés aux chutes Chaque année en France plus de **9000 décès** de seniors sont associés aux chutes.

La Télassistance permet aussi de lutter contre l'isolement des personnes dépendantes grâce sa fonction de veille sociale : réseau de solidarité (famille, voisin...) et l'appel de convivialité pour les anniversaires.

« Isabelle » est un service gratuit d'écoute et de convivialité à disposition des abonnés Présence Verte. Il permet de rompre la solitude en parlant avec les animatrices des bons moments...comme des plus difficiles.

Une convention de partenariat avec PRESENCE VERTE Pays d'Ouest

Le **CIAS de BAUD Communauté** travaille en partenariat avec l'Association Présence Verte. Grâce à cette convention, les habitants concernés qui s'adressent au CIAS de BAUD Communauté, bénéficient d'une **exonération totale** des frais d'installation et de mise en service : soit 49€ de remise. Des aides peuvent être attribuées dans le cadre de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) et par les caisses de retraites.

Evolutions technologiques

Présence Verte met son innovation au service des personnes en perte d'autonomie grâce au **Bracelet détecteur de chutes** : Il déclenche l'alarme et la procédure de secours automatiquement en cas de chute brutale.

ACCUEIL DE LOISIRS

L'accueil de loisirs ouvre ses portes du lundi 09 juillet au vendredi 10 août, encadré par David Le Gallo et Léonie Bouttier.

Au programme des 6 – 16 ans, de belles sorties comme La Récré des 3 Curés, la journée à la SPA de Malguénac avec jeux et activités ludiques avec les chiens, les journées à la plage de Larmor et de Carnac ou encore les jardins de Brocéliande avec ses légendes et ses parcours sensoriels (pieds nus ou yeux masqués). Des activités créatives telles que la fabrication d'un jardin zen miniature, d'une boîte pour souvenirs de vacances, ou encore d'un arc vont permettre aux enfants d'exprimer ou de découvrir des talents cachés. En cette année olympique, les enfants pourront découvrir des sports comme l'escrime et la boxe anglaise et bien d'autres disciplines se déroulant pendant les jeux de Londres.

Pour les 11 – 16 ans (possible à partir du CM2), des sorties en soirées spécialement réservées à leur attention sont mises en place comme le McDO – patinoire, le McDO cinéma, le McDO bowling ainsi qu'une soirée Flunch suivie d'une promenade au grand marché nocturne de Port-Louis.

Certaines activités ou sorties citées dans cet article seront peut-être modifiées après la diffusion du flash infos.

Le mini-camp prévu, tous les ans, est annulé en raison de nouvelles règles datées du 12 mars 2012 imposées par l'Etat concernant la rémunération et la durée de travail hebdomadaire des animateurs de l'accueil de loisirs. Cela nous a contraint malheureusement à reconsidérer le fonctionnement de la structure d'accueil et du mini-camp estival. Merci d'avance de votre compréhension.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser au Centre Culturel auprès de David : 02.97.27.14.65 ou 06.89.62.58.39. Les familles bénéficiant des bons CAF Azur et des bons M.S.A ou autres aides peuvent les faire valoir sur cette période. N'oubliez pas de transmettre votre numéro d'allocataire pour ceux qui ne l'ont pas encore donné ou qui inscrivent leur enfant pour la 1^{ère} fois.

N'hésitez pas à contacter David et venez nombreux.

CENTRE CULTUREL

En raison des activités de l'Accueil de Loisirs de juillet/août et des congés du personnel, les horaires d'ouverture du Centre Culturel sont modifiés.

JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE	
Lundi 16 - 30	10h00 – 12h00				
Mardi 10 - 24	10h00 – 12h00	Mardi 07	10h00 – 12h00		
Mercredi 11	17h00 – 18h30	Mercredi 08 - 22 - 29	17h00 – 18h30	Mercredi 05	17h00 – 18h30
Vendredi 13	17h00 – 18h30	Vendredi 10- 17 - 24 -31	17h00 – 18h30	Vendredi 07	17h00 – 18h30
Samedi 07	10h30 – 12h00	Samedi 11 - 18 - 25	10h30 – 12h00	Samedi 01 - 08	10h30 – 12h00

RAPPEL DES JOURS ET HEURES D'OUVERTURE EN PERIODE SCOLAIRE

Lundi	16h00 – 18h30
Mardi	16h00 – 18h30
Mercredi	09h00 – 12h00 & 13h30 – 18h30
Jeudi	Fermé
Vendredi	17h00 – 18h30
Samedi	10h30 – 12h00

La réouverture aux heures habituelles se fera le lundi 10 Septembre à partir de 16h00. Merci de votre compréhension et bonnes vacances à toutes et à tous

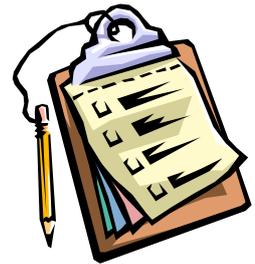
Mairie
Rue de la mairie
56150 SAINT-BARTHELEMY

Contact :

Tél. 02 97 27 10 88
Fax 02 97 27 10 69

Internet (Mél et Site) :

commune-stbarthelemy@orange.fr
www.saint-barthelemy56.net



Permanences des Elus

Noël MAHO
Mardi et Jeudi 10h30-12h00

Odile LE PABIC
Lundi et vendredi 10h30-12h00

Emile LE MOULLIEC
Mercredi 10h30-12h00

Pierre LE NEVANEN
Samedi 9h00-10h30

Yolande KERVARREC
Sur rendez-vous

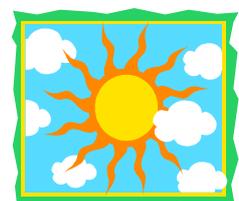
Horaires d'été de la mairie

Juillet

*Du Mardi au Vendredi
8h30 à 12h et de 14h à 17h
Samedi 9h00 à 10h30*

Août

*Du Mardi au Vendredi
8h30 à 12h et de 14h à 17h
Samedi 9h00 à 10h30*



Info cuisine

Coques aux linguines à la crème

Compter environ 1 litre de coques par personne

30g de beurre

3 petites échalotes

1 branche de thym

Poivre du moulin

1/4 de vin blanc sec

20 cl de crème fraîche épaisse

Linguines ou spaghetti

Hacher grossièrement les échalotes et les faire revenir dans le beurre jusqu'à ce qu'elles deviennent transparentes. Ajouter les coques et le vin blanc. Couvrir. Remuer vivement régulièrement afin que toutes les coques s'ouvrent. Dès qu'elles sont toutes ouvertes (environ 5 minutes), arrêter la cuisson. Sortir les coques à l'aide d'une écumoire et le jus de cuisson rendu dans une étamine préalablement humidifiée. Faire réduire le jus de cuisson. Ajouter la crème et le poivre. Donner un bouillon. Mettre la branche de thym à infuser. Pendant ce temps, décoquiller les coques. Faire cuire les linguines, les égoutter les mettre dans un plat et verser la préparation chaude sur les linguines, déguster.

ASTUCES

Ne jetez pas les coques. Ecrasez ou concassez-les avec un marteau et mettez les dans le composteur cela vous donnera un bon compost

Dés herbant naturel : Dans un pulvérisateur mettez un litre de vinaigre blanc et traitez directement vos mauvaises herbes.

Traitement anti mildiou : Mélangez dans 4 litres d'eau, une cuillère à café de bicarbonate de soude et 10 % de lait (40 cl), mettez la préparation dans un pulvérisateur et traitez les tomates tous les 15 jours.

CHEQUES SPORT 2012-2013 POUR BOUGER SANS SE RUINER!

La Région Bretagne lance cette année encore le dispositif Chèque sport pour inciter les jeunes bretons âgés de 15 à 19 ans à fréquenter davantage les terrains et les salles de sport. Pour bénéficier d'une réduction de 15€, suivez le guide !

Depuis 2006, la Région Bretagne s'est engagée dans une politique active en faveur de l'accès au sport pour tous, et notamment auprès des jeunes, dans une région d'une grande vitalité sportive. Pour y parvenir et alléger le budget des familles, elle offre depuis la rentrée 2008/2009 un Chèque sport correspondant à un montant de 15€, initialement destiné aux sportifs âgés de 16 à 18 ans. Fort de ce succès, le dispositif a été étendu aux jeunes de 19 ans en 2011. Ainsi, lors de la saison 2011/2012, plus de 25 000 jeunes ont bénéficié du Chèque sport et ont ainsi réduit de 15 € le coût de l'adhésion dans leur club.

Cette année, depuis, le 1^{er} juin, les jeunes nés en 1994, 1995, 1996, 1997 peuvent à nouveau retirer leur chèque sur bretagne.fr/jeunes et le faire valoir auprès des 2 500 clubs partenaires. Cette aide individuelle unique est valable pour toute adhésion annuelle à un ou plusieurs clubs sportifs bretons, hors association interne à un établissement scolaire (UNSS ou UGSEL). Pour en bénéficier, rien de plus simple : il suffit de se rendre sur le site de la Région Bretagne dédié aux jeunes, de remplir un formulaire d'inscription, d'imprimer son chèque et de le présenter à son club au moment de son inscription.

Toutes les infos sur www.bretagne.fr/jeunes



ARTS PLASTIQUES ET THEÂTRE

Une association dispensant des cours d'Arts Plastiques (Modelage, Moulage, Gravure, Enluminure et Calligraphie, film d'animation) et de théâtre (Expression corporelle, Improvisation, Création collective et Mise en scène) est en phase de création à Saint Barthélémy. Les cours, tous publics, qui se dérouleront d'octobre à juin, seront animés par Pascal Mauny, Aurélie Maturana et Delphine Decloedt. Renseignements et Inscriptions au 06 95 25 37 67 (à partir de la mi-août).

MIL TAMM – MARDI 20 NOVEMBRE 2012 SALLE POLYVALENTE ST-BARTHELEMY – 20H30

Le carrousel des moutons

Cie d'Irque et Fien (Belgique/Flandres)

Tout Public : Dès 6 ans, Durée : 60mn, Adulte : 7€, Enfant (-12 ans) : 3 €

Famille : 16 € (2 adultes et 1 enfant ou plus)

Dirk et Fien sont deux artistes généreux qui nous entraînent doucement vers un monde de poésie. Il est temps de voir les yeux grands fermés, de saisir la beauté de la nuit et l'essence même du cirque dans ce spectacle irréel, aux performances techniques époustouflantes et à la musique délicate. Une invitation pour petits et grands à tendre la main pour se saisir de leurs rêves.

Un balai pour trapèze, un piano-acrobate, d'innombrables moutons, étrange frégate... Un corps-chapiteau, pensée tissée d'étoiles. La piste se dévoile...

Elle est là, au piano. Il est là, dans le piano. Voyage au pays des merveilles où l'impossible devient réel. Ce carrousel est aussi délicat que la petite danseuse dans une boîte à musique, sauf qu'ici l'écrin est un piano et la petite ballerine un acrobate. Ici, le piano est partenaire mélodique et acrobatique d'un spectacle sans mots qui laisse sans voix et fait tourner la tête.

Comédiens: Fien van herwegen, Dirk van boxelaere

Musique : Alain Reubens

Aide mise en scène : Léandre Ribera – www.dirque.com

